

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Accompagnement d'un projet d'entreprise (4DR2141)

| Filières concernées | Nombre d'heures | Validation | Crédits ECTS |
|---------------------------------|--------------------|-------------------|--------------|
| Master bilingue en droit | Cours: 1 ph | écrit: 2 h | 2 |
| Master en droit | Cours: 1 ph | écrit: 2 h | 2 |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Fernand Chappuis, Professeur associé, notaire (Neuchâtel), avocat (Genève)
CPV Partners
chappuis@cpvpartners.com
+41 79 279 55 81

Objectifs:

Ce cours tend à sensibiliser l'étudiant aux aspects pluridisciplinaires de la création et du développement d'un projet d'entreprise (approche combinée par rapport à (i) l'entrepreneur et à (ii) ses conseillers, notamment juridiques).

Contenu:

Dans le premier bloc, les problèmes de maintien du secret autour d'un projet d'entreprise seront examinés de manière approfondie et pluridisciplinaire (aspects civils et pénaux), spécialement par rapport aux fondateurs, aux investisseurs, aux employés et autres partenaires (convention de confidentialité, prohibition de concurrence, interdiction de débauchage, etc.).

Dans les blocs suivants, une attention particulière sera portée sur des thématiques spécifiques, fréquentes en pratique (cf. plan du cours disponible sur Moodle).

Si la possibilité se présente, les étudiants seront impliqués dans la gestion d'un dossier réel de droit des affaires (p. ex. constitution d'une société) et pourront assister à l'instrumentation live d'une constitution de société (SA ou Sàrl), en présence du notaire et des clients (p. ex. fondateurs de la société).

Lors du cours, des exemples de documents habituellement utilisés dans la pratique des conseillers juridiques d'entreprises seront discutés et confrontés à des situations tirées de la pratique. Vu les tendances de la pratique à utiliser l'anglais comme langue de travail, une partie intégrera l'anglais (Legal Due Diligence), avec des documents à analyser rédigés en anglais (dépend du temps à disposition, notamment si la séquence de l'instrumentation d'une constitution de société est jouée).

Forme de l'évaluation:

Examen écrit de 2 heures (un examen à blanc est réalisé pendant le cours).

Documentation:

Cas pratiques remis par l'enseignant, résumés, contrôle continu.

Forme de l'enseignement:

Examen de situations réelles permettant de dégager les aspects théoriques indispensables et les implications dans la pratique.

Cours donné en français et, le cas échéant, en anglais; examen de documents rédigés principalement en anglais. Si la possibilité se présente, un apéritif-rencontre avec des praticiens (préposé du registre du commerce, etc.) est organisé pour les étudiants.